

HÔPITAL PRIVE TOULON HYERES SAINTE MARGUERITE

S.A.S au Capital de 1.062.480 Euros
Siège Social 1309 Av. Cdt. Houot 83130 La Garde
RCS TOULON B 344 553 722

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 Mars 2024

PROCÈS VERBAL DE DELIBERATION

L'an deux mille vingt quatre, et le vingt sept mars, à 08h00

La SOCIÉTÉ DE GESTION SAINTE-MARGUERITE, Société par Actions Simplifiée, au capital de 2 006 400 euros ayant son siège social : 1309 Avenue du Commandant Houot - 83130 LA GARDE immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulon sous le numéro 679 500 454, représentée par Monsieur Nicolas MAINGUY,

Associée unique de la Société SAS HÔPITAL PRIVE TOULON HYÈRES - SAINTE MARGUERITE

La Société SEC J.H. ET ASSOCIES représentée par Monsieur Édouard LOMPRES, Commissaires aux Comptes, convoqué par courrier électronique avec demande d'avis de réception en date du 13 Mars 2024, est absente.

Les membres du Comité d'Entreprise, régulièrement convoqués sont présents.

I – A PRÉALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Présidente et d'Associée unique de la Société, la SAS SOCIÉTÉ DE GESTION SAINTE-MARGUERITE représentée par Monsieur Nicolas MAINGUY a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 Septembre 2023 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

Le Président exposant par ailleurs le rapport sur la politique stratégique du groupe sur l'exercice écoulé, avec l'évaluation et le bilan annuel des actions mises en œuvre par la Société Financière Sainte Marguerite (SFSM) sur l'ensemble du Groupe Sainte-Marguerite dont l'Hôpital Privé Toulon Hyères - Sainte Marguerite sur l'exercice écoulé. Le Président expose le rapport sur la politique stratégique et les modalités de conduite de cette politique commune sur l'ensemble du Groupe Sainte-Marguerite dont l'Hôpital Privé Toulon Hyères - Sainte Marguerite pour l'exercice à venir. Les deux rapports sur cette politique stratégique sont communiqués.

II - A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES RELATIVES AUX POINTS SUIVANTS :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2023 ;
- Affectation des résultats de cet exercice ;
- Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités

PREMIÈRE DÉCISION

L'associée unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 30 Septembre 2023, et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2023 lesquels font apparaître un déficit de -3 935 333 Euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associée unique précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'associée unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME DÉCISION

Affectation de résultat

L'associée unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à -3 935 333 € de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice	-3 935 333 €
Report à nouveau, soit	0 €

Dotations aux réserves :

Report à nouveau, soit	-3 935 333 €	
Totaux	-3 935 333 €	-3 935 333 €

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des précédents exercices.

TROISIÈME DÉCISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues entre la Société et l'Associé unique au cours de l'exercice écoulé : absence de nouvelle convention.

QUATRIÈME DÉCISION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre de décisions de l'associée unique.

P/O LA PRESIDENTE
Mr Nicolas MAINGUY



1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : HPTH Sainte-Marguerite Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise Avenue Alexis Godillot 83400 HYERES Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 3 4 4 5 5 3 7 2 2 0 0 0 2 8 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, <u>3 0 0 1 9 1 2 0 1 2 1 3</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB			
		Frais de développement *	CX			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	110 035	88 933	21 103
		Fonds commercial (1)	AH	4 461 063	1 561 063	2 900 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN			
		Constructions	AP	6 020 133	4 269 302	1 750 831
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 524 269	1 042 033	482 236
		Autres immobilisations corporelles	AT	830 975	637 575	193 399
		Immobilisations en cours	AV	24 537		24 537
		Avances et acomptes	AX			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
		Autres participations	CU	3 263 558		3 263 558
		Créances rattachées à des participations	BB			
		Autres titres immobilisés	BD			
Prêts		BF	139 580		139 580	
Autres immobilisations financières *		BH	288 747	24 515	264 232	
TOTAL (II)		BJ	16 662 897	7 623 421	9 039 477	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	1 616 602		1 616 602
		En cours de production de biens	BN			
		En cours de production de services	BP			
		Produits intermédiaires et finis	BR			
		Marchandises	BT			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 708 132	117 901	2 590 231
		Autres créances (3)	BZ	1 019 198		1 019 198
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD		
Disponibilités	CF		303 536		303 536	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	129 374		129 374	
	TOTAL (III)	CJ	5 776 841	117 901	5 658 940	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	22 439 738	7 741 322	14 698 417	

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		HPTH Sainte-Marguerite		Néant ☐ *	
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 062 480)		DA	1 062 480	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	926 239	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	107 983	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	2 838 683	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(3 935 333)	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	1 000 051	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	265 814	
	Provisions pour charges		DQ	754 954	
	TOTAL (III)		DR	1 020 768	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	2 275 529	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	3 855 751	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	4 159 834	
	Dettes fiscales et sociales		DY	2 187 913	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	47 661	
	Autres dettes		EA	134 165	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	16 745	
TOTAL (IV)		EC	12 677 597		
Ecart de conversion passif *		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	14 698 417		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Dont	Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	10 402 068
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	1 083 609

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : HPTH Sainte-Marguerite						Néant ☐	*
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	biens *	FD	6 938 228	FE		FF	6 938 228
	Production vendue services*	FG	23 589 819	FH		FI	23 589 819
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	30 528 047	FK		FL	30 528 047
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	1 253 079
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	369 186
	Autres produits (1) (11)					FQ	21 294
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	32 171 606
						FS	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FT	
	Variation de stock (marchandises)*					FU	11 399 024
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FV	(560 950)
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FW	7 763 465
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FX	1 479 800
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FY	10 384 838
	Salaires et traitements*					FZ	4 419 809
	Charges sociales (10)					GA	459 644
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*				GB	
		Sur immobilisations		- dotations aux provisions		GC	117 901
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GD	35 168
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GE	23 089
	Autres charges (12)					GF	35 521 788
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	(3 350 182)
						GH	
						GI	
						GJ	
						GK	
						GL	
						GM	
						GN	
						GO	
						GP	
						GQ	24 515
						GR	30 637
						GS	
						GT	
						GU	55 152
						GV	(55 152)
						GW	(3 405 334)
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						
	Reprises sur provisions et transferts de charges						
	Différences positives de change						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
	Total des produits financiers (V)						
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						
	Intérêts et charges assimilées (6)						
	Différences négatives de change						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
	Total des charges financières (VI)						
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>HPTH Sainte-Marguerite</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 513
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	14 400
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	15 914
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	526 916
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	18 996
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	545 913
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(529 999)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	32 187 520
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	36 122 853
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(3 935 333)
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	92 598
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	68 779
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	244 542
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		
	facultatifs A6 obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.



JH & ASSOCIÉS

SASU HOPITAL PRIVE TOULON HYERES STE MARGUERITE

1309, avenue Commandant Houot

83130 LA GARDE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30/09/2023

RAPPORT AVEC CERTIFICATION SANS RÉSERVE

A l'Assemblée Générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 25 mars 2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU HOPITAL PRIVE TOULON – HYERES SAINTE MARGUERITE, relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 01/10/2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS A L'ASSOCIÉ UNIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés à l'associé unique de la société sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Toulon, le 11 mars 2024

Le Commissaire aux Comptes

JH & ASSOCIES

Edouard LOMPRES

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. Lompres', written in a cursive style.

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2023	Net (N-1) 30/09/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	110 035	88 933	21 103	15 552
Fonds commercial	4 461 083	1 561 083	2 900 000	2 900 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	4 571 099	1 649 996	2 921 103	2 915 552
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	6 020 133	4 269 302	1 750 831	1 982 935
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 524 269	1 042 033	482 236	346 312
Autres immobilisations corporelles	830 975	637 575	193 399	216 544
Immobilisations en cours	24 537		24 537	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	8 399 913	5 948 910	2 451 003	2 545 792
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 263 558		3 263 558	3 263 558
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	139 580		139 580	115 706
Autres immobilisations financières	288 747	24 515	264 232	273 440
TOTAL immobilisations financières :	3 691 885	24 515	3 667 371	3 652 704
ACTIF IMMOBILISÉ	16 662 897	7 623 421	9 039 477	9 114 048
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	1 616 602		1 616 602	1 055 652
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	1 616 602		1 616 602	1 055 652
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	2 708 132	117 901	2 590 231	4 136 192
Autres créances	1 019 198		1 019 198	1 029 385
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	3 727 329	117 901	3 609 428	5 165 577
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	303 536		303 536	184 074
Charges constatées d'avance	129 374		129 374	112 428
TOTAL disponibilités et divers :	432 910		432 910	296 502
ACTIF CIRCULANT	5 776 841	117 901	5 658 940	6 517 731
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	22 439 738	7 741 322	14 698 417	15 631 779

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2023	Net (N-1) 30/09/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 1 062 480	1 062 480	1 062 480
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	926 239	926 239
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	107 983	107 983
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 838 683	2 753 929
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	(3 935 333)	84 753
TOTAL situation nette :	1 000 051	4 935 384
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	1 000 051	4 935 384
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	265 814	226 050
Provisions pour charges	754 954	811 519
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 020 768	1 037 569
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 275 529	1 911 650
Emprunts et dettes financières divers	3 855 751	3 219 135
TOTAL dettes financières :	6 131 280	5 130 784
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		2 935
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 159 834	2 510 037
Dettes fiscales et sociales	2 187 913	1 867 074
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	47 661	64 693
Autres dettes	134 165	83 302
TOTAL dettes diverses :	6 529 572	4 525 106
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	16 745	
DETTES	12 677 597	9 658 825
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	14 698 417	15 631 779

Résultat de l'exercice en centimes

-3 935 333.03 €

Total du bilan en centimes

14 698 416.69 €

COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2023	Net (N-1) 30/09/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	6 938 228		6 938 228	5 938 318
Production vendue de services	23 589 819		23 589 819	24 873 793
Chiffres d'affaires nets	30 528 047		30 528 047	30 812 110
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 253 079	801 009
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			389 186	652 128
Autres produits			21 294	39 334
PRODUITS D'EXPLOITATION			32 171 606	32 304 581
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			11 399 024	9 367 995
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(560 950)	151 375
Autres achats et charges externes			7 763 465	7 340 372
TOTAL charges externes :			18 601 539	16 859 742
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			1 479 800	1 491 596
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			10 384 838	9 587 560
Charges sociales			4 419 809	3 702 757
TOTAL charges de personnel :			14 804 647	13 290 317
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			459 644	401 524
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			117 901	68 079
Dotations aux provisions pour risques et charges			35 168	
TOTAL dotations d'exploitation :			612 713	469 603
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			23 089	13 741
CHARGES D'EXPLOITATION			35 521 788	32 124 999
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(3 350 182)	179 582
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				523
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
				523
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations financières aux amortissements et provisions			24 515	
Intérêts et charges assimilées			30 637	13 596
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			55 152	13 596
RÉSULTAT FINANCIER			(55 152)	(13 072)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(3 405 334)	166 509

COMPTE DE RESULTAT (suite)

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 513	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	
Reprises sur provisions et transferts de charges	14 400	
	15 914	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	528 918	81 756
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	18 996	
	545 913	81 756
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(529 999)	(81 756)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	32 187 520	32 305 104
TOTAL DES CHARGES	36 122 853	32 220 351
BÉNÉFICE OU PERTE	(3 935 333)	84 753

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023 dont le total est de **14 698 416.69 €uros** et le résultat s'élève à - **3 935 333.03 €uros**.

L'exercice social a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

L'exercice précédent, clos le 30/09/2022, avait une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président la SAS SOCIETE GESTION SAINTE MARGUERITE représentée par Monsieur Nicolas Mainguy.

I. REGLES, METHODES COMPTABLES ET FAITS SIGNIFICATIFS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023 sont établis et présentés en conformité au règlement 2017-03 du 3 Novembre 2017, modifiant le régleme nt n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, homologué par arrêté du 26 Décembre 2017.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable au 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 201403 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. FAITS CARACTERISTIQUES

Par ailleurs les évènements suivants sont intervenus sur l'exercice :

Crise sanitaire liée à la pandémie COVID-19 - Impact dans les comptes clos au 30/09/2023 :

L'exercice clos au 30/09/2023 a été marqué par la poursuite de la crise sanitaire liée à la pandémie mondiale COVID-19, l'activité a pu reprendre tout au long de l'exercice 2022/2023 en respectant les directives gouvernementales et régionales sans subir les contraintes de l'évolution de l'épidémie par rapport à l'exercice précédent.

Les impacts financiers sur les comptes de l'exercice sont les suivants :

- Surcoûts sur différents postes :
 - Achats médicaux,
 - Masse salariale des personnels soignants,
 - Dispositifs Médicaux,
 - Contrats de Maintenance.

Les mesures mises en place par l'état afin de soutenir ces établissements sont les suivantes :

1- Garantie de financement :

Le CA Minimum Garanti, ce mécanisme d'aide aux établissements de soins a été reconduit jusqu'au 31 décembre 2022. L'impact est de - **47 121 €** au 30.09.2023.

2- Sécurisation Modulée à l'Activité

Au 30 septembre 2023, aucun montant estimé du mécanisme de Sécurisation Modulée à l'Activité qui remplace la Garantie de Financement n'a été comptabilisé en chiffre d'affaires.

3- Principales Subventions ARS :

C2 : Le montant accordé au titre du soutien inflation a été acté et financé par l'ARS pour un montant de **166 400 €** au 30 septembre 2023.

C3 : Ségur - EBL - Pouvoir d'achat, le montant a été acté et financé par l'ARS pour un montant de **250 909 €** au 30 septembre 2023.

C3 + C4 : Ségur - Péréquation EBL, le montant a été acté et financé par l'ARS pour un montant de **135 138 €** au 30 septembre 2023.

C1 : Ségur - Péréquation EBL, le montant a été acté et financé par l'ARS pour un montant de **100 381 €** au 30 septembre 2023.

C3 : Surcout de la crise COVID 19 le montant a été acté et financé par l'ARS pour un montant de **280 324 €** au 30 septembre 2023.

2. CHANGEMENTS DE METHODE

Au cours de l'exercice, aucun changement de présentation n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

a. Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux),
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Fonds de commerce

En application du texte de la directive Européenne 2013/34/UE, les fonds de commerce de la société sont présumés avoir une durée d'utilisation non limitée.

Les fonds de commerce acquis ont fait l'objet d'un amortissement.

Les amortissements pour dépréciation des autres immobilisations reflètent la durée de vie économique des biens inscrits à l'actif et sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Immobilisations Incorporelles :

- Logiciels informatique.....

DUREE

1 à 3 ans

MODE

Linéaire

Immobilisations Corporelles :	<u>DUREE</u>	<u>MODE</u>
- Constructions (sur sol d'autrui)	20 ans	Linéaire
- Agencement et aménagement des constructions (sur sol d'autrui)	10 à 15 ans	Linéaire
- Matériel et outillage industriels	3 à 10 ans	Linéaire
- Installations générales, agencements divers	5 à 10 ans	Linéaire
- Matériel de transport.....	4 à 5 ans	Linéaire
- Matériel de bureau	4 à 5 ans	Linéaire
- Matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire
- Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées.

Un test de valeur est réalisé lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Une dépréciation est comptabilisée si la valeur vénale de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, sont enregistrés au coût d'acquisition.

Si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

La valeur d'utilité est la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, le cas échéant corrigée pour tenir compte de l'intérêt de ces sociétés pour le groupe ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultat.

b. Stocks

Les stocks comprennent pour l'essentiel, des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux.

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré CUMP.

c. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée au cas par cas après analyse menée dans le cadre du processus régulier de recouvrement des créances mis en place.

d. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour la société, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

e. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend essentiellement de prestations de services dans le cadre de soins dispensés aux patients.

Les produits sont constatés au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

f. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels de par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

g. Engagements retraite

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation à l'ouverture	3.10%
- taux d'actualisation à la clôture.....	4.00 %
- conditions de départ.....	Départ volontaire suivant les dispositifs de la loi Fillon et tenant compte des mesures d'allongement progressif de la durée d'activité.
- droit acquis	Convention Collective de l'entreprise qui s'applique.

Le montant des indemnités de départ à la retraite s'élève au 30 septembre 2023 à **765 384.93 €uros**.

Ce montant est provisionné dans les comptes sociaux.

Le montant est calculé en application de la méthode rétrospective.

h. Droit à la formation

Le CPA se compose du Compte Personnel de Formation (CPF), du Compte Professionnel de Prévention (C2P) et du Compte d'Engagement Citoyen (CEC).

II. NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

A. IMMOBILISATIONS

Les mouvements de l'exercice afférents aux valeurs brutes et aux amortissements sont résumés dans les tableaux suivants :

Etat des Immobilisations :

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	4 551 380		19 719
TOTAL immobilisations incorporelles :	4 551 380		19 719
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	3 515 074		
Constructions installations générales	2 500 901		4 158
Installations techniques et outillage industriel	1 248 172		278 225
Installations générales, agencements et divers	742 438		9 504
Matériel de transport	32 933		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	54 631		36 391
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			24 537
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	8 094 148		352 815
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	3 263 558		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	389 146		57 334
TOTAL immobilisations financières :	3 652 704		57 334
TOTAL GÉNÉRAL	16 298 233		429 868

Etat des Immobilisations (suite):

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			4 571 099	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			4 571 099	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre			3 515 074	
Constructions sur sol d'autrui			2 505 059	
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		2 127	1 524 269	
Inst. générales, agencements et divers		44 660	707 282	
Matériel de transport		262	32 670	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			91 022	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			24 537	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		47 050	8 399 913	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			3 263 558	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		18 153	428 327	
TOTAL immobilisations financières :		18 153	3 691 885	
TOTAL GÉNÉRAL		65 203	16 662 897	

Etat des Amortissements :

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	74 765	14 168		88 933
TOTAL immobilisations incorporelles :	74 765	14 168		88 933
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	1 783 327	186 913		1 970 240
Constructions installations générales	2 249 713	49 349		2 299 062
Installations techn. et outillage industriel	901 859	140 173		1 042 033
Inst. générales, agencements et divers	566 914	55 905	44 688	578 131
Matériel de transport	11 934	4 211	262	15 883
Mat. de bureau, informatique et mobil.	34 609	8 924		43 561
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	5 548 357	445 476	44 950	5 948 910
TOTAL GÉNÉRAL	5 623 121	459 644	44 950	6 037 843

Etat des Amortissements (suite) :

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	14 168		
TOTAL immobilisations incorporelles :	14 168		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	186 913		
Constructions installations générales	49 349		
Installations techniques et outillage industriel	140 173		
Installations générales, agencements et divers	55 905		
Matériel de transport	4 211		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 924		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	445 476		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	459 644		

B. PROVISIONS

Les mouvements de l'exercice afférents aux provisions sont résumés dans les tableaux suivants :

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	811 519		56 565	754 954
	226 050	54 164	14 400	265 814
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	1 037 569	54 164	70 965	1 020 768
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	68 079	24 515 117 901	68 079	24 515 117 901
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	68 079	142 416	68 079	142 416
TOTAL GÉNÉRAL	1 105 648	196 580	139 044	1 163 184

Dont utilisation des provisions :

Détail des provisions	Solde Ouverture	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Non Utilisées	Solde Clôture
Prov. Engagement de Retraite	811 519		42 850	13 715	754 954
Prov. Litiges salariés	38 929	54 164	4 200	10 200	78 693
Prov. Litiges CPAM	187 121				187 121
Prov. Dépôts versés		24 515			24 515
Prov. Dépréc. Clients	68 079	117 901	19 275	48 804	117 901
TOTAL GENERAL	1 105 648	196 580	66 325	72 719	1 163 184

C. CREANCES ET DETTES

Les échéances des créances et dettes sont résumées dans les tableaux suivants :

Etat des Créances :

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	139 580		139 580
Autres immobilisations financières	288 747		288 747
TOTAL de l'actif immobilisé :	428 327		428 327
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 708 132	2 708 132	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	6 511	6 511	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	73 887	73 887	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	24 390	24 390	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	914 410	914 410	
TOTAL de l'actif circulant :	3 727 329	3 727 329	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	129 374	129 374	
TOTAL GÉNÉRAL	4 285 030	3 856 703	428 327

Etat des Dettes :

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	2 275 529		2 275 529	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 159 834	4 159 834		
Personnel et comptes rattachés	849 803	849 803		
Sécurité sociale et autres organismes	1 062 998	1 062 998		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	43 812	43 812		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	231 300	231 300		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	47 661	47 661		
Groupe et associés	3 855 751	3 855 751		
Autres dettes	134 165	134 165		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	16 745	16 745		
TOTAL GÉNÉRAL	12 677 597	10 402 068	2 275 529	

D. FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial s'élève à **4 461 063,12 €** au 30 septembre 2023 constitué des éléments suivants :

Fonds commercial pour 762 245,09 €,
 Fonds commercial Lits pour ... 798 818,03 €,
 Fonds commercial CEH pour .. 2 000 000,00 €,
 Fonds commercial CET pour ... 900 000,00 €.

Le fonds commercial à fait l'objet d'un amortissement à hauteur de **1 561 063,12 €**.

E. COMPTES RATTACHES

Produits à recevoir :

Les produits à recevoir représentent un total de **607 967 €** et concernent :

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	253 887
Personnel	
Organismes sociaux	
État	73 887
Divers, produits à recevoir	2 896
Autres créances	277 297
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	607 967

Charges à payer :

Les charges à payer représentent un total de **1 551 562 €** et concernent :

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	116
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	177 513
Dettes fiscales et sociales	1 352 282
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	613
Autres dettes	21 038
TOTAL	1 551 562

F. COMPTES DE REGULARISATION

Les charges constatées d'avance s'élèvent à **129 374 €uros** et ne concernent que des charges d'exploitation.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à **16 745 €uros** et ne concernent que des produits d'exploitation.

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	129 374	16 745
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	129 374	16 745

G. CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la société se compose de **35 416 actions** d'une valeur nominale de **30 €uros**.

Tableau de variation des capitaux propres :

Détail	Solde Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Solde Clôture
Capital social	1 062 480						1 062 480
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	926 239						926 239
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	107 983						107 983
Réserves statutaires ou contractuelles							
Autres Réserves	2 753 929				84 753		2 838 683
Report à nouveau							
Résultat de l'exercice	84 753		-3 935 333		-84 753		-3 935 333
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 935 384		-3 935 333		0		1 000 051

H. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Biens subventionnés	Année	Montant Subvention accordée	Durée amort. (Année)	Solde au 30/09/2022	Augment.	Diminut.	Solde au 30/09/2023
TOTAL SUBVENTIONS							

ETAT NEANT

Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés

I. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier qui s'élève - **55 152 €uros** comprend l'incidence des opérations suivantes :

Dotations financières aux amortissements et provisions	- 24 515 €uros
Intérêts et charges assimilées	- 30 637 €uros

J. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel qui s'élève à - **529 999 €uros** comprend l'incidence des opérations suivantes :

Produits exceptionnels sur opération de gestion	1 513 €uros
Produits exceptionnels sur opération en capital	1 €uros
Reprises exceptionnelles sur provisions et transferts de charges	14 400 €uros
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	- 529 916 €uros
Charges exceptionnelles sur opération en capital	1 €uros
Dotations exceptionnelles aux provisions pour risques (litiges salariés)	18 996 €uros

K. CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventilation du chiffre d'affaires de l'exercice d'un montant de **30 528 047 €uros** :

C.A. H.T. au titre de l'activité de soins	29 238 054 €uros
C.A. H.T. au titre des recettes annexes	1 289 993 €uros

L. SITUATION FISCALE

Les résultats de la société ne sont pas intégrés dans le cadre d'un régime fiscal groupe.

a. Situation fiscale latente

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	MONTANT
ACCROISSEMENTS de la dette (impôt dû sur :)	
- Provisions règlementées	
- Subventions d'investissements	
- Amortissements dérogatoires	
Autres :	
-	
SOUS-TOTAL ACCROISSEMENTS (A)	-
ALLEGEMENTS de la dette (impôts payés d'avance sur :)	
* Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
- participation des salariés	
- congés payés	
- autres – IFC	754 954
* Provisions à déduire ultérieurement :	
- Amortissement fiscal des frais d'acquisition de titres participation	
- intérêts différés en appl. du dispositif de lutte contre la sous-capitalisation	
SOUS-TOTAL ALLEGEMENTS (B)	754 954
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE (A - B)	-754 954
IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR	
Déficits reportables	4 047 772
Moins-values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	4 047 772

b. Ventilation de l'impôt sur les sociétés entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

REPARTITION DE L'IMPOT	RESULTAT AVANT IMPOT	IMPOT	RESULTAT NET
Résultat courant			
Résultat exceptionnel à court terme			
Participation des salariés			
Créance d'IS relative aux déficits antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE			

ETAT NEANT

III. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

A. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les engagements financiers existant au 30 Septembre 2023 concernent des contrats de crédit-bail dont le détail figure ci-dessous, des cautions, garanties et sûretés réelles consenties en garantie de financements obtenus.

a. Crédit-bail

Rubrique	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine			188 444		188 444
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus			24 831		24 831
• A plus d'1 an et 5 ans au plus			69 967		69 967
• A plus de 5 ans					
Total			94 798		94 798
Valeur résiduelle :					
• A 1 an au plus			845		845
• A plus d'1 an et 5 ans au plus			1 039		1 039
• A plus de 5 ans					
Total valeur résiduelle			1 884		1 884
Montant pris en charge dans l'exercice			92 598		92 598

b. Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES	Total
* Avals et cautions * Nantissement sur cession de créances * Effets escomptés non échus * Autres	
A. Total engagements aux Filiales	
* Avals et cautions * Nantissement sur cession de créances * Effets escomptés non échus * Autres	
B. Total engagements aux participations	
* Avals et cautions * Nantissement sur cession de créances * Effets escomptés non échus * Autres	
C. Total engagements aux entreprises liées	
* Engagements de retraite * Autres	
D. Total engagements autres	
Total engagements donnés (A+B+C+D)	0

ETAT NEANT

ENGAGEMENTS RECUS	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
* Avals, cautions et garanties				
* Autres				
A. Total engagements aux Filiales				
* Avals, cautions et garanties				
* Autres				
B. Total engagements aux participations				
* Avals, cautions et garanties				
* Autres				
Caution solidaire SFSM - Emprunt CIC - 2014	1 000 000			1 000 000
C. Total engagements aux entreprises liées	1 000 000			1 000 000
* Avals, cautions et garanties				
* Autres	1 935 000		1 935 000	
Emprunt PGE CIC 2 150 K€ *90% (fin 06/2026)				
D. Total engagements autres	1 935 000		1 935 000	
Total engagements reçus (A+B+C+D)	2 935 000		1 935 000	1 000 000

c. Dettes garanties par des sûretés réelles

En garantie des financements obtenus, la société a consenti les sûretés réelles suivantes :

Dettes	Montant garanti	Nature de la sûreté consentie
Emprunts obligataires convertibles	ETAT NEANT	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total		

d. Personnel

L'effectif moyen par catégorie s'établit comme suit :

Catégorie	Total
* Cadres	23.23
* Agents de Maitrise/Techniciens	128.74
* Employés	136.06
Total	288.03

e. Rémunérations des dirigeants

NEANT

f. Identité de la société "consolidante"

La société fait partie d'un groupe dont la société "consolidante" est la Société par Actions Simplifiée SOCIETE FINANCIERE SAINTE MARGUERITE, entité de nationalité française enregistrée à TOULON sous le RCS 417 627 916. Son siège social est 1 309 AVENUE DU COMMANDANT HOUOT - 83 130 LA GARDE et son capital social s'élève 1 485 287.50 euros.

g. Filiales et participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats (4)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations (1) (2)										
Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
HPTH-ST JEAN	3 565 440	7 886 188	51,42%	3 263 558	3 263 558	-		42 373 572	-819 841	
Participations (10 à 50 % du capital)										
Sous Total A				3 263 558	3 263 558					
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A. (3)										
Filiales françaises										
Filiales étrangères										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										
Sous Total B										
TOTAL A+B										
				3 263 558	3 263 558					

- (1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.
- (3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT
